

**Pour le retrait des antennes relais de téléphonie mobile  
situées sur le toit de l'école élémentaire de nos enfants, quelques mètres au dessus des  
classes du deuxième étage :**

**MOBILISONS-NOUS !**

La nocivité des ondes émises par les téléphones mobiles et les antennes relais est une réalité qui se confirme chaque jour un peu plus. Au-delà des communications de plus en plus fréquentes sur ce problème de santé publique dans les médias, des organismes importants comme l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendantes sur les Rayonnements Electromagnétiques) nous rappellent régulièrement les risques d'exposition pour tous et particulièrement nos enfants car il sont en pleine croissance.

Aujourd'hui deux enfants de l'école sont dans un état de santé grave. Leur pathologie pourrait être en lien avec une exposition régulière. Il est indispensable de leur garantir le meilleur environnement de guérison possible.

Faisons-nous entendre pendant cette période préélectorale pour **obtenir le retrait des antennes du toit de l'école primaire Victor Hugo**. Concrétisons l'énergie et les actions déjà menées depuis plusieurs années par les parents élus.

Des actions concrètes ont déjà abouti dans d'autres municipalités (Saint Cyr l'Ecole -78-, Ruitz dans le Pas-de-Calais, Pantin en région parisienne)

Les parents élus et les parents sensibilisés sur le sujet appellent à une journée

**« Ecole morte pour le retrait des antennes »  
Mardi 5 février 2008**

et vous demandent de ne pas envoyer vos enfants à l'école ce jour-là.

Nous avons le soutien de la direction et des enseignants de l'école élémentaire, qui comme nous estiment qu'il faut agir de façon forte. L'enseignante de la classe des deux enfants atteints de cancer a menacé auprès de l'Académie d'exercer son droit de retrait de l'établissement en cas de maintien de ces antennes.

**Ce mardi 5 février, une délégation de parents et d'enfants se rendra à la mairie centrale en partant de l'école à 13 h 30. Rejoignez-nous pour renforcer notre action.**

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer pour vous mais il nous semble possible de s'organiser entre parents.

Pour toutes questions :

- vous pouvez contacter les parents référents de la classe de votre enfant (ci-joint la liste),
- venir échanger avec nous vendredi 1<sup>er</sup> février à la sortie des classes.

**En l'absence de réponse positive de la part de la mairie centrale, nous serons déterminés à poursuivre notre action.**

*Les parents élus et les parents sensibilisés sur le sujet.*